

■ **NAG Courtage S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, courtage et conseil en assurances, etc. (FOSC du 22.07.2002, p. 9). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, en date du 07.07.2003. Par conséquent, sa raison sociale devient: **NAG Courtage S.A. en liquidation.**

Journal no 1822 du 23.07.2003
(01106770 / CH-645.1.008.782-4)